

Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735** représentée par : M. Adam & M. Tabore

Tout savoir sur la gestion comptable et financière dans une copropriété

Public visé

Professionnels de l'immobilier

Spécialiste de la transaction ou Gestion Assistante

Mandataire, agent commercial

Objectifs de la formation

Savoir appréhender les textes législatifs et réglementaires applicable aux copropriétés.

Identifier les obligations en matière de gestion budgétaire.

Savoir maîtriser les règles budgétaires et financiers de la copropriété.

Contenu de la formation

La répartition des charges en copropriété : les règles de répartition ...

L'assemblée générale d'approbation des comptes : la forme, l'ordre du jour, le PV, le vote

L'identification des règles comptables en copropriété : la loi SRU, les documents comptables, les subventions ...

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou email

Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé

Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Evaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 80%)

Délivrance d'une attestation automatiquement après 7 heures et l'obtention du QCM

Durée de la formation :7 heures (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Site accessible aux handicaps auditifs, moteurs, cognitifs.

Formez-vous sur notre réseau en ligne, Loi ALUR, Formations DDA & IAS, formation IOBSP





